

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Serge Pelletier

Date: 2026-01-26

À qui de droit,

Le tracé proposé pour la voie de contournement visant à retirer la voie ferrée du centre-ville de Lac-Mégantic est un tracé qui fait sens pour plusieurs raisons.

Premièrement, la pente de la voie ferrée actuelle est très abrupte, et nous le savons tous. Il est pratiquement impossible de la réduire sur son parcours actuel. Au début du siècle, lors de la construction de cette voie, personne ne pouvait prévoir que des matières dangereuses et inflammables y circuleraient un jour. Il faut se rappeler que le Canada s'est développé grâce à ses voies navigables et à ses chemins de fer. Il était alors normal de s'établir à proximité de ces infrastructures. À cette époque, les voies ferrées servaient principalement au transport des personnes sur de longues distances.

Aujourd'hui, elles servent surtout au transport de marchandises, tandis que les citoyens utilisent majoritairement l'automobile et les autoroutes.

Si nous avons aujourd'hui à construire une nouvelle voie ferrée traversant le Canada, elle ne passerait pas par les centres-villes, mais plutôt par les parcs industriels. Ce sont ces milieux qui ont besoin d'un moyen de transport efficace et moins coûteux pour déplacer de grandes quantités de marchandises sur de longues distances.

Deuxièmement, la voie ferrée actuelle, avec ses longs convois, bloque la circulation routière à trois endroits stratégiques près du rond-point Ultramar. Le trafic se dirigeant vers l'ouest est alors complètement immobilisé en direction de Marston ou de Nantes, sans accès secondaire, à moins de faire le tour du lac pour rejoindre Marston, ou emprunter le rang 10 vers Sainte-Cécile afin d'atteindre Nantes. Or, lorsque chaque minute compte lors d'un incendie ou d'un accident, cette situation devient critique. Il est donc essentiel de trouver une solution afin d'assurer une meilleure protection de nos citoyens.

